

INFORMATION

COLLECTE DES DECHETS VERTS



Utilisez uniquement les sacs remis par la Mairie. Pas de gravats, pots de fleurs, jardinières ...

Six sacs réutilisables seront mis à votre disposition à la Mairie. Vous pouvez les retirer dès maintenant muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**TOUS
LES
MERCREDIS
DU
5 AVRIL
2017
JUSQU'AU
25 OCTOBRE
2017
INCLUS**

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes de gazon



petits branchages



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris

Pour faciliter le travail de l'équipe de collecte et permettre le ramassage, il est impératif de sortir les sacs la veille au soir et de présenter ces sacs ouverts aux points habituels de collecte des ordures ménagères et de disposer les branchages en fagot à côté des sacs (diamètre des branches inférieurs à 5 cm et d'une longueur inférieure à 50 cm).

MAIRIE D'HAUTOT SUR MER
Ouverture : du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Tel: 02.35.84.24.55

communedhautotsurmer@wanadoo.fr
www.hautot.sur.mer.fr

